



IMIO012718000010816

Notre référence : S17042

AUTORISATION DU BOURGMESTRE

La Bourgmestre autorise le tir d'un feu d'artifice à Arquennes, au Domaine des Bouleaux, situé à la Rue des Carrières 79 en date du 8 juin 2024 avant 22h30.

Les riverains et les propriétaires des prairies attenantes devront être prévenus de l'organisation de cette manifestation au moins trois jours à l'avance.

Le spectacle réalisé devra être à bruits contenus et les artifices ne devront pas dépasser la cime des arbres.



Fait à Seneffe, le **22 MARS 2024**

La Bourgmestre,


B. POLL